1.18
03/07/07

Partenaires pour la mission :
(document de réflexion du Conseil National)

Les résolutions adoptées à Toulouse disent l'urgence dans les secteurs et les diocèses de relever **deux défis** majeurs. **Le premier défi** tient à l'essence même du mouvement ; l'annonce aux travailleurs d'une Bonne Nouvelle qui donne goût, parfum, couleur à nos vies. **Le second défi** demande de repenser et de rééquilibrer la place des différents acteurs (laïcs en responsabilité, prêtres, diacres, religieuses) dans le projet de l'ACO à la lumière de la mission de l'Eglise.

1. UNE MISSION SOUS LE MODE DU DIALOGUE

L'ACO veut être au service du dialogue que Dieu engage avec l'humanité. Elle n'a pas son but et sa source en elle-même. Pour Vatican II, l'Eglise est « sacrement » c'est à dire « signe » ouvert à la fois sur Dieu et sur le monde. Sa mission, reçue de Dieu, se fait au bénéfice de toute l'humanité.
Pour des milliers de chrétiens, l'ACO a largement permis de traduire la foi en des actions au service de plus de solidarité et de justice sociale. Aujourd'hui, dans un contexte de sécularisation, les membres de l'ACO veulent entrer en dialogue pour que la question de Dieu reste posée comme élément fondamental pour l'homme.
Dans ce monde en quête de sens, l'ACO veut accueillir les recherches, les espoirs, les questions des hommes et des femmes. En réciprocité, elle propose le témoignage d'une foi au Dieu de Jésus-Christ qui éclaire et nourrit un engagement.
L'Eglise est affaire d'alliance. Le dialogue qu'elle entreprend avec la société moderne est ouvert sur la promesse de Dieu adressée à tous. Partie prenante de cette mission, l'ACO se fait ainsi partenaire d'une humanité ouverte sur un avenir inespéré.
Equipes, secteurs, diocèses doivent être particulièrement vigilants afin de susciter des initiatives de partages avec les travailleurs et afin de renforcer les conditions d'une vie de mouvement plus riche et plus dynamique. Avec le poids des habitudes et des difficultés de toutes sortes, des secteurs ont parfois perdu le sens d'une conduite de mouvement autour d'objectifs mobilisateurs et des équipes se sont repliées sur elles-mêmes.

2. PARTENAIRES POUR UNE MEME MISSION.

Depuis sa naissance, l'action catholique a réalisé un formidable travail de promotion du laïcat qui a changé le visage de l'Eglise. Pourtant, les prêtres conservent aujourd'hui un rôle important dans la vie de l'ACO. Par leur formation et leur disponibilité, ils demeurent encore les principaux artisans du développement de l'ACO, les spécialistes incontournables du lien vie/foi. Cela induit des attitudes de dépendance vis à vis du prêtre

Le vocabulaire du partenariat exprime une manière nouvelle de vivre les relations en Eglise. Il implique un rapport d'égalité et permet d'insister sur l'inter-relation entre les ministres ordonnés, les responsables du mouvement et les communautés. Il reconnaît l'existence d'acteurs distincts avec une identité propre. Dans cette relation, aucun des acteurs ne peut se suffire à lui même pour faire Eglise. Chacun est dépendant de l'autre et cette dépendance mutuelle symbolise notre commune dépendance à l'égard du Christ. L'initiative du Christ est symbolisée par cette relation Peuple de Dieu/ministres ordonnés qui ne sont pas face à face mais ouverts ensemble à l'alliance que Dieu propose à l'humanité. Ainsi l'Eglise que Dieu envoie se vit comme une communion où chacun trouve son identité dans son rapport aux autres. L'identité de l'Eglise est relationnelle. De même que Dieu nous fait partenaire de l'alliance, nous sommes invités à être partenaires de la mission qu'il nous confie.

a)Peuple de baptisés

En valorisant la place du peuple de Dieu, Vatican II souligne la responsabilité de tous les baptisés dans l'Eglise. Les baptisés jouissent entre eux « d'une véritable égalité quant à la dignité et à l'activité commune dans l'édification du Corps du Christ » (Lumen Gentium n° 32). « La vie chrétienne est par nature vocation à l'apostolat » (Conférence des évêques - Lourdes 1999). Ainsi de nouvelles chances s'offrent à chacun pour réaliser au mieux le sens profond de son baptême.

b) Laïcs en responsabilité

Cette pleine reconnaissance de la vocation baptismale amène à développer la responsabilité des laïcs dans la vie et la mission de l'ACO. La diminution des effectifs du clergé révèle l'urgence d'aller dans cette direction. L'ACO a de plus en plus besoin de responsables pour que tous ses membres se sentent responsables de leur mission de baptisés.

c) Ministres ordonnés

L'ordination des évêques, des prêtres, des diacres manifeste que l'Eglise se reçoit d'un Autre qui la fait vivre. Ce sacrement s'exerce dans la relation qu'établissent les ministres ordonnés avec le peuple des baptisés. Selon Vatican II « les pasteurs et les fidèles se trouvent liés par une communauté de rapports » (Lumen Gentium 32). Dans cette relation, le ministre ordonné signifie le don sans contrepartie de Dieu qui appelle les hommes à vivre en communion en Eglise. Il manifeste également que la foi de la communauté s'enracine dans la foi des apôtres. Dans le mouvement, la relation des ministres ordonnés avec les laïcs assure que l'ACO entend vivre le lien au Christ et à toute l'Eglise.

3. FAIRE MOUVEMENT

C'est dans cette dynamique de la relation nécessaire avec d'autres que doit se vivre et se faire le mouvement. Voilà pourquoi il paraît indispensable de faire jouer au niveau du secteur l'essentiel du rapport entre les membres des équipes, les prêtres et les diacres. Car c'est à ce niveau que se conduit et s'anime le mouvement, c'est à ce niveau que la notion de mouvement prend toute sa consistance.
Dans cette perspective, le dialogue entre les différentes partenaires de la mission s'impose pour déterminer ensemble les initiatives à prendre et pour réfléchir à leur sens, à leurs enjeux, à leurs modalités.

31) Responsable d'équipe et accompagnement d'équipe

Dans l'équipe, le responsable veille « à son fonctionnement et à son organisation ». Sans tout faire, il s'assure que l'équipe vive bien sa mission en lien avec toute la vie du mouvement.

➔ *Valoriser le rôle du responsable d'équipe et favoriser une prise en charge collective des différentes tâches. Cette option est préférable à celle d'accompagner des équipes en lieu et place du prêtre.*

➔ *Orienter les accompagnateurs laïcs au soutien de démarrage d'équipes et aux équipes demandant une attention particulière (précaires, handicapées).*

➔ *Assurer la ressaisie de la vie des équipes de base et le soutien des responsables dans un lieu approprié (rencontre de responsables ou comité de secteur élargi ponctuellement).*

➔ *Programmer des formations à la responsabilité d'équipe et envisager avec le concours d'autres partenaires des formations à la connaissance biblique ou théologique.*

32) Conduite du mouvement et prêtres au service du mouvement

Par ses propositions et initiatives, par ses structures de conduite (comités de secteur ou diocésain, rencontre de trésoriers ou de publications, rencontres d'aumôniers), par ses lieux de ressaisie (rencontre de responsables), le secteur ou le diocèse sont les endroits où s'incarnent une vie de mouvement.

➔ *Positionner nettement le secteur ou le diocèse comme instance de conduites et d'initiatives avec un projet d'année autour de quelques objectifs simples. Définir le secteur, organiser le comité de secteur et le calendrier d'année en conséquence.*

➔ *Parler de prêtres au service de mouvement plutôt que d'aumôniers d'équipes ou de secteur.*

➔ *Choisir au niveau du secteur ou du diocèse, dans un partenariat réel, les lieux où la présence des prêtres est significative. Tenir compte des besoins de la vie du mouvement et des charismes des différents acteurs.*

➔ *Réfléchir en liaison avec d'autres secteurs ou diocèses à la mise en place et au financement de permanents locaux.*

➔ *Reconnaître le ministère des diacres. Ce ministère est au seuil de l'Eglise auprès des précaires et des exclus. Envisager, dans un dialogue avec les diacres, la manière dont ils peuvent prendre part à la mission de l'ACO. Ils n'ont pas à remplacer les prêtres dans les équipes de base.*

33) Equipes de base et partages

La résolution adoptée à Toulouse parle de l'équipe de base comme d'une communauté apostolique organisée où tous les « membres concourent à la mission d'annonce ». Les équipes de base sont donc des communautés apostoliques ouvertes au partage de foi avec les travailleurs.

➔ *Encourager les équipes de base à s'ouvrir à d'autres ; dans le cadre de partages (rencontres élargies), dans le cadre de rencontres ponctuelles avec d'autres équipes (inter équipes).*

34) Organisation et fonctionnement des équipes de base

Dans le fonctionnement des équipes, trois grands besoins apparaissent : animation, ouverture au partage autour de la parole de Dieu, ouverture à la vie du mouvement.

➔ *Assurer une répartition des tâches dans l'équipe (responsable, finances, publications, cahier d'équipe etc…)*

➔ *Désigner à chaque réunion un animateur qui régule le temps de parole et favorise l'avancée de la discussion.*

➔ *Veiller à ce qu'une personne de l'équipe permette une véritable expérience de partage de foi dans l'équipe (le responsable d'équipe ou quelqu'un qui a ce charisme).*

➔ *Ouvrir la réunion d'équipe à la vie du secteur ou du diocèse par des informations et des engagements à participer aux initiatives proposées.*

➔ *Poser la question de la proposition d'un partage à chaque « agir » de révision de vie.*